

Compte rendu de séance du 24 juillet 2019

Dans le cadre de la recomposition des conseillers communautaires, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, se prononce favorablement pour un nombre de 29 conseillers au sein du conseil communautaire du Val de Ligne. Le conseil municipal décide de créer à compter de février 2020 un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe en vue du remplacement de la secrétaire de mairie qui part à la retraite l'année prochaine.

Des réunions ont été organisées au sein de la communauté de communes du Val de Ligne pour étudier la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Après discussion, les élus de Montréal se prononcent contre le PLUi.

Des habitants de Montréal ont signalé les stationnements gênants de certains véhicules sur la place devant la maison Ladet. Une étude sera effectuée pour remédier à cette gêne.

Un miroir avait été installé au Pont de la Lune afin de sécuriser le carrefour entre la départementale et la voie communale, à la satisfaction des automobilistes. Ce miroir a été déposé par les services des routes du département. La commune est en pourparlers avec eux pour trouver une solution pour repositionner ce miroir.